

Brézé sélectionné par Stéphane Bern

Le château de Brézé a été retenu par France 3 pour participer à l'émission « Le Monument préféré des Français ». Il est en lice avec treize autres sites : les internautes ont jusqu'au 26 juillet pour voter.

Le tournage du « Monument préféré des Français », avec l'équipe de France 3, a laissé un très bon souvenir au château de Brézé. Valérie Desvignes, la guide et agent d'accueil, se montrait encore très enthousiaste en relatant ce qu'elle avait vécu, il y a quelques semaines : « C'était vraiment sympa à faire. J'avais le trac au début pour parler devant un objectif qu'il ne faut pas regarder, en plus. Mais l'équipe de tournage a l'habitude, elle sait nous mettre à l'aise ».

Deux jours se sont avérés nécessaires pour mettre en boîte les images qui seront diffusées lors de l'émission présentée par Stéphane Bern, « Le Monument préféré des Français ».

« La première journée, une journaliste et un cameraman se sont déplacés. Le lendemain, ils ont été rejoints par deux autres personnes qui filmaient avec un drone », commente la jeune femme. Le tournage s'est effectué hors saison, pendant les jours d'ouverture du château, mais pas de quoi perturber le quotidien. « Les visiteurs étaient contents, ils pouvaient voir à quoi ça ressemblait », dit avec amusement Valérie Desvignes.

En manque d'anecdotes croustillantes

Brézé, c'est deux châteaux en un : le « classique » en surface, et l'insolite, dans les souterrains. Les images enregistrées mettent en valeur le château souterrain, comprenant la boulangerie, la magnanerie, les doutes ; le château de surface, avec notamment l'appartement de l'évêque et la grande galerie ; ainsi que les vins issus de l'exploitation du vignoble appartenant au domaine. « Ce qui a été compliqué, c'était de leur faire comprendre qu'il ne fallait pas séparer les deux châteaux. Au contraire, ils sont très liés par l'histoire », se souvient la guide.



Le château de Brézé gagnera-t-il le cœur des Français ?

Et qui dit télévision, dit aussi anecdotes pouvant faire grimper l'audience. Sauf que l'équipe a fait chou blanc, comme le raconte Valérie Desvignes : « Ils nous réclamaient des choses croustillantes, sauf qu'ici, il s'agit d'un château privé, à l'histoire familiale. Il y a eu une vie tranquille. Ils auraient aimé que s'y soit déroulé une réconciliation ou la signature d'un traité, mais il faut aller dans un autre château pour ça ». Aucune contrepartie n'a été exigée pour participer à l'émission. « Ils nous ont contactés au mois de février, en nous demandant si nous étions d'accord », se rappelle la jeune femme. Les émissions de Stéphane Bern ayant acquis une forte notoriété, les propriétaires ne se sont pas fait

prier pour dire oui. « C'est une émission bienveillante qui nous apporte une bonne visibilité », reconnaît-elle. Le site est en concurrence avec le canal du Midi et le Palais idéal du facteur Cheval, entre autres (lire ci-dessous). Alors, tout a été mis en ordre de marche pour motiver les votants car « on joue pour gagner ! », affirme Valérie Desvignes. Un community manager a été chargé de relayer l'information sur les réseaux sociaux et d'inciter le public à voter pour Brézé, des affiches ont été installées... Et lorsque les visiteurs se présentent pour visiter le château, « nous leur disons qu'il faut voter ! », avoue la guide, qui l'a déjà fait « plusieurs fois, mais pour d'autres monuments aussi car j'aime les vieilles pierres ».

Les internautes ont jusqu'au 26 juillet pour choisir leur monument préféré. Valérie Desvignes et l'équipe du château vont donc devoir se montrer patients avant la procla-

mation des résultats lors de la diffusion de l'émission, à une date qui n'a pas encore été dévoilée.

Marie-Hélène DRGAUGUE

À SAVOIR

Comment voter ?

On peut voter jusqu'au dimanche 26 juillet. Deux solutions pour cela : aller sur le site du jeu et cliquer sur son monument préféré, ou envoyer le numéro du monument (de 1 à 14) par SMS au 3245 (0,80 € par minute + prix de l'appel). Les résultats seront dévoilés lors

de l'émission présentée par Stéphane Bern sur France 3. Le vote sera rendu public au cours de l'émission présentée par Stéphane Bern sur France 3, sans doute au mois d'août prochain (la date de diffusion n'a pas encore été dévoilée).

Les 14 monuments français sélectionnés



Laure et Hugues, journalistes pour l'émission « Le Monument préféré des Français ».

- 1 - Le Palais Idéal du Facteur Cheval (Auvergne Rhône-Alpes)
- 2 - La Citadelle et le Lion de Belfort (Bourgogne Franche-Comté)
- 3 - Le Fort La Latte (Bretagne)
- 4 - Le Château et les jardins de Villandry (Centre-Val de Loire)
- 5 - La Chapelle Impériale du Palais Fesch d'Ajaccio (Corse)
- 6 - Le Parc du haut-fourneau U4 d'Uckange (Grand Est)
- 7 - La villa Cavrois (Hauts-de-France)
- 8 - La Sainte-Chapelle (Île-de-France)
- 9 - Le Temple Tamoul Narasingua Péroumal (La Réunion)
- 10 - Le Château du Champ de Bataille (Normandie)
- 11 - L'Arsenal de Rochefort (Nouvelle Aquitaine)
- 12 - Le Canal du Midi (Occitanie)
- 13 - Le Château de Brézé (Pays de la Loire)
- 14 - La cathédrale Saint-Nicolas de Nice (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

La troisième saison de l'émission

L'émission « Le monument préféré des Français » en est à sa troisième saison. Les deux premières avaient eu lieu en 2014 et 2015. En 2014, les Pays de la Loire avaient été représentés par le château des Ducs de Bretagne à Nantes, qui s'était classé en 10^e position sur 22 candidats. Le premier de ce palmarès avait été le monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse (Ain).

En 2015, c'est le beffroi d'Arras (Pas-de-Calais) qui l'avait emporté. Les Pays de la Loire s'étaient classés 13^e (sur 21) avec le passage Pommeraye à Nantes. Cette édition 2015 avait été endeuillée par le décès d'une jeune fille de 12 ans lors du tournage d'un spectacle aérien au phare du Cap-Ferret. L'émission avait ensuite été arrêtée.



Le château de Brézé cache une partie souterraine.